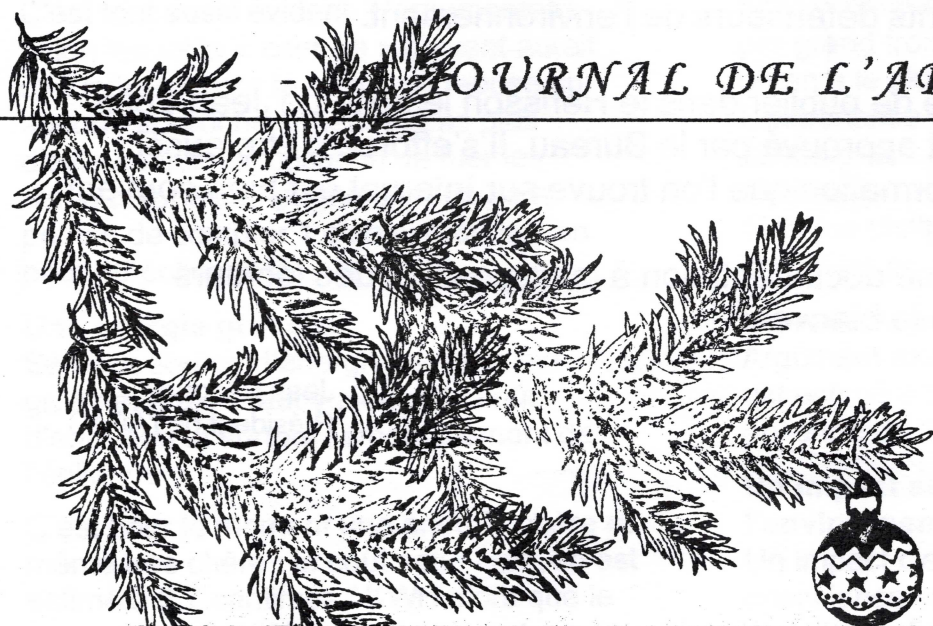
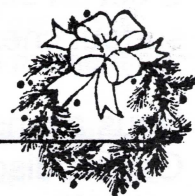




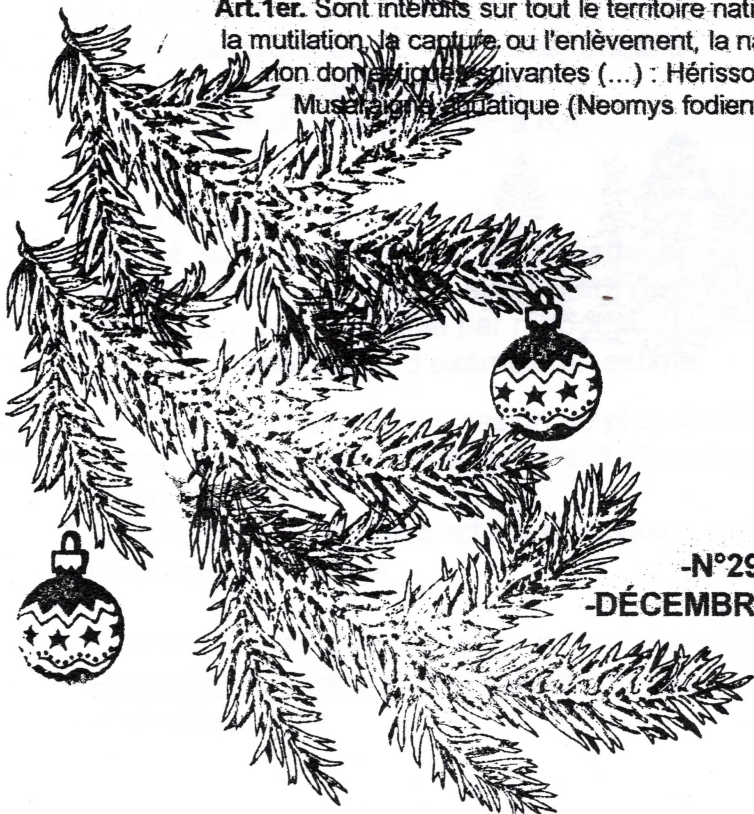
LE HERISSON CRAVENTAIS

- JOURNAL DE L'APAC -

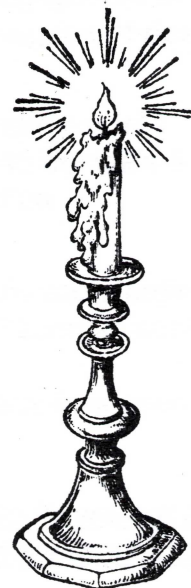


Arrêté du 17 Avril 1981 fixant la liste des mammifères protégés sur tout le territoire :

Art.1er. Sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps (...) la destruction, la mutilation, la capture, ou l'enlèvement, la naturalisation des mammifères d'espèces non domestiques suivantes (...) : Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), Musaraigne asiatique (*Neomys fodiens*), Ecreuil (*Sciurus vulgaris*) (...)



-N°29-
-DÉCEMBRE 2004-



-LE HERISSON CRAVENTAIS- N°29 (décembre 2004)

« Transmettons à nos enfants ce capital inestimable qu'est un environnement préservé »
(Brochure de l'A.P.A.C.)



Edito



Lors de l'Assemblée Générale de l'APAC du dimanche 3 octobre 2004 a eu lieu une discussion sur les éoliennes, précédée d'un exposé introductif de Jean-Louis Gaulle.

C'est un sujet d'actualité car, dans notre région comme partout, des entreprises recherchent des sites d'implantation.

C'est un sujet difficile car on constate une grande diversité d'opinions, même et surtout chez les plus fervents défenseurs de l'environnement.

Nous avons donc jugé utile de publier dans le Hérisson le texte de Jean-Louis Gaulle, discuté, amendé et approuvé par le Bureau. Il s'efforce d'être aussi objectif que possible : l'information que l'on trouve sur Internet est bien souvent beaucoup plus polémique !

Nous tenons par ailleurs une documentation à la disposition des lecteurs intéressés. Votre avis sera le bienvenu !

Jean Badoual
Président de l'APAC



LES EOLIENNES

Le sujet est un sujet polémique. Certains diront même qu'il s'agit de choix de société voire de choix philosophiques.

Mais on peut également essayer de s'en tenir aux éléments objectifs dont nous disposons aujourd'hui, **pour un rapide tour d'horizon des éléments pour ou contre l'implantation d'un parc d'éoliennes.**

Une énergie propre

C'est un point indiscutable : même en incluant le montage, l'entretien et le démontage éventuel, les rejets sont nuls ou parfaitement négligeables par rapport à toute autre source d'énergie ; pas de rejets polluants, pas d'effet de serre...

Une énergie renouvelable

C'est tout aussi évident. L'argumentaire selon lequel la « capture » du vent aurait une influence sur le climat ne repose sur aucune approche sérieuse. Pas plus d'ailleurs que l'accusation de tuer les oiseaux (une campagne de mesure a permis de compter 1 oiseau mort par an pour 10 éoliennes).

Une énergie gratuite

Seule la source d'énergie (le vent) est gratuite. Mais il faut y ajouter le coût d'entretien et surtout l'amortissement de l'éolienne.

C'est pour le moment une énergie chère et même très chère : le coût actuel moyen est estimé à 5,7 centimes / KWH alors que le prix moyen du KWH se négocie autour de 2,6 centimes d'euro.

C'est néanmoins une énergie très rentable pour les producteurs qui ont un engagement d'achat par EDF à 8,4 centimes / KWH.

Une énergie « minuscule »

Malgré les progrès réalisés (les éoliennes actuelles ont une puissance de l'ordre de 1 MW) cela reste très faible par rapport à l'espace utilisé. A titre d'exemple on estime

que pour remplacer la centrale de Porcheville il faudrait environ un millier d'éoliennes (compte tenu du taux d'utilisation effectif).

Une énergie peu disponible

Pour produire de l'électricité éolienne, il faut du vent ! Cette source d'énergie n'est donc pas disponible dans les situations anticycloniques, c'est à dire par exemple par grand froid ou canicule – au moment où on en a le plus besoin.

L'expérience de nos voisins (Danemark, Allemagne...) montre que le taux d'utilisation effective se situe entre 20% et 40% (ce chiffre correspond aux éoliennes installées en pleine mer).

Un revenu pour la Commune

Argument exact mais plutôt limité puisqu'il est estimé à 6 000 euros/an pour une éolienne de 1MW.

Un impact sur le paysage et l'environnement

Un impact c'est sûr : on en a pas forcément conscience si on ne les a pas fréquentées mais les éoliennes sont des édifices immenses. On les trouve belles ou laides, c'est selon...

Mais l'incidence sur le marché de l'immobilier est loin d'être négligeable et il n'est pas prévu de dédommagement des riverains.

En revanche, le bruit engendré est très faible : on cite le chiffre de 45 décibels à 500 mètres – c'est le bruit d'un réfrigérateur.

Les éoliennes sont une occasion de plus de développer le syndrome « pas dans mon jardin ! » L'argument essentiel reste qu'il s'agit d'une énergie renouvelable qui permet d'économiser les énergies fossiles.

Mais la question de l'impact sur le paysage est loin d'être maîtrisée et fournit aux éoliennes de nombreux opposants.

Pour s'informer : <http://www.eoliennes.net/> et <http://www.villeveyrac.com> et <http://www.espace-eolien.fr/lille/Dunkerque/centrdk.htm> et <http://www.ventdecolere.org/> et <http://www.areneidf.org> et d'autres



LA MARCHE

La marche ? La marche, ça marche bien,
et même très bien ...

Deuxième sortie très réussie à travers la forêt de Pacy, avec un pot à l'arrivée, une quinzaine de participants et le beau temps avec nous.

Nous vous proposons de commencer l'année 2005 par une course d'orientation sur le territoire de notre commune.

Une course d'orientation, comment ça marche ?

Par équipes de 2 ou 3 amis, en famille, vous devez réaliser un parcours fractionné d'une dizaine de bornes, des "bornes pointées" c'est à dire repérées.

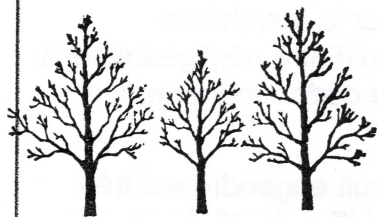
Une carte IGN au 1 / 25 000ème vous est fournie au départ, ainsi qu'une fiche de contrôle et un questionnaire type QCM.

A chaque borne, vous devez accomplir une épreuve simple qui prouvera votre passage.

En cours de route, vous devez répondre aux questions du QCM.

Chaque passage réussi, chaque bonne réponse, donne droit à 1, 2 ou 3 points. A l'arrivée, grâce à la fiche de contrôle, vous pouvez calculer votre résultat.

Alors rendez-vous le samedi 8 janvier
pour cette course d'orientation



A vos boussoles
et à très bientôt ...

